



WWW.QUARTA.FR
AGENCE DE ST-JACQUES-DE-LA-LANDE
123 rue du Temple de Bloue
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE
Tél. +33 (0)2 99 30 13 12
contact@quarta.fr

ARRET : 6 JUILLET 2017
APPROBATION : 31 MAI 2018

Dossier n°

SJ62161U

Echelle :

1/5000

- Légende**
- 01 - Espace boisé classé au titre du L. 113-1 du code de l'urbanisme
 - 05 - Emplacement réservé
 - 07 - Bâti à préserver au titre du L. 151-19 du code de l'urbanisme
 - 07 - Espace paysager au titre du L. 151-23 du code de l'urbanisme
 - 16 - Bâtiment pouvant changer de destination au titre du L. 151-11 du code de l'urbanisme
 - 18 - Orientations d'aménagement et de programmation
 - Bocage (L. 151-23)
 - chemin de randonnée
 - secteur de diversité commerciale à protéger
 - Cours d'eau
 - Arbres identifiés
 - Marge d'isolement acoustique
 - Sites archéologiques
 - Zones humides d'après l'inventaire réalisé par St-Brieuc Agglomération et validé par la CLE le 11 juillet 2014 auquel se réfère l'article 4 du Règlement du SAGE (et par la commune le 23 février 2016)

- ZONES :**
- 1AU : Zone à urbaniser dédiée à l'habitat
 - 1AUy : Zone à urbaniser dédiée aux activités économique
 - 2AU : Zone à urbaniser à long terme dédiée à l'habitat
 - 2AUe : Zone à urbaniser à long terme dédiée aux équipements
 - A : Zone agricole
 - Aa : Zone agricole inconstructible
 - N : Zone naturelle
 - Nt : Zone naturelle dédiée aux activités touristiques et de loisirs
 - UA : Zone urbaine centrale
 - UB : Zone urbaine en frange du centre-bourg
 - UC : Zone urbaine pavillonnaire
 - UE : Zone urbaine dédiée aux équipements
 - UH : Zone urbaine permettant le comblement des dents creuses dans les hameaux
 - UY : Zone urbaine dédiée aux activités économique

Emplacement réservé n°	Situation	Objet	Superficie	Bénéficiaire
ER 1	Ouest du bourg	Création d'une voie de déviation de l'agglomération	44 495 m²	Conseil Départemental
ER 2	Nord du bourg	Création d'une voie	1 502 m²	Commune
ER 3	Ouest du bourg	Maintien du chemin piéton	305 m²	Commune
ER 4	Bois	Aménagement d'une aire de camping-car	2 858 m²	Commune
ER 5	Les Landes	Aménagement d'un gratoire	11 632 m²	Commune
ER 6	Le Hausard	Elargissement de la RD27	6 816 m²	Commune

